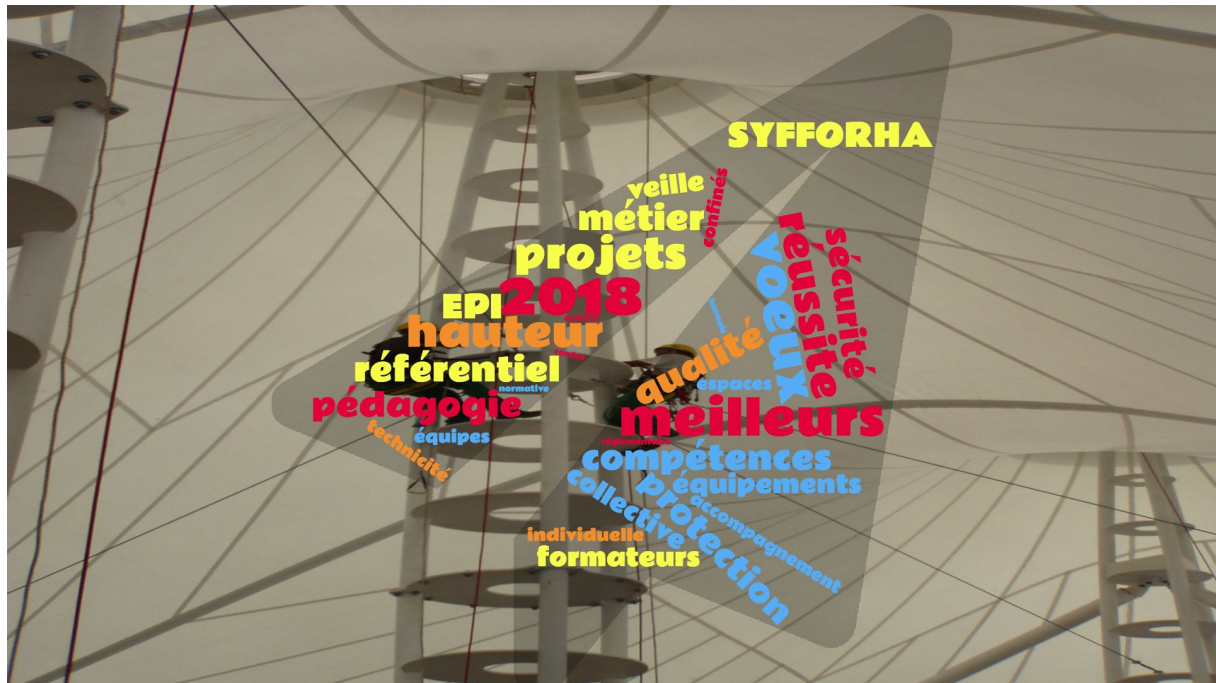


NEWSLETTER janvier 2018



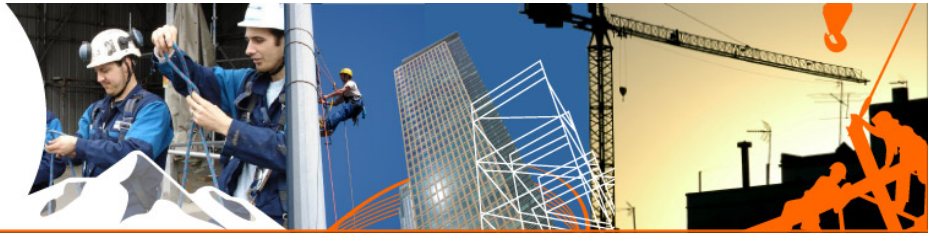
Toute l'équipe du Conseil d'Administration vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

1. Questionnaire à l'attention des OF dispensant des formations qualifiantes cordistes

Le SYFFORHA a transmis un **questionnaire** en ligne aux organismes de formation et formateurs indépendants. L'objectif était de définir, en fonction du profil et des attentes des organismes de formation dont tout ou partie de l'activité est dédiée aux formations cordistes, la position du SYFFHORA et les actions à mettre en œuvre.

Ce questionnaire a été transmis dans le **contexte** suivant :

- Rencontres consécutives avec Jacques Bordignon, président du SFETH, et Marc Gratalon, directeur technique national du DPMC ;
- Mise à jour des référentiels de certification cordistes (et validation de l'EPCRA) ;
- Réforme de la formation professionnelle continue dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 et celle à venir au printemps 2018.

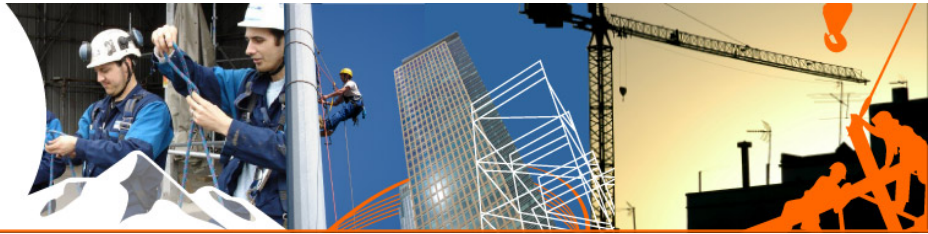


Les **actions** conduites ou en cours ont été présentées:

- Accompagnement des évolutions liées à la **réforme de la formation professionnelle continue** Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 Ordonnances Macron (15 milliards sur 5 ans ; labellisation et publication des résultats ; CPA (compte personnel d'activité) avec crédits en euros et redéfinition du rôle des OPCA
Enjeux pour les OF : adapter nos offres aux exigences de la réforme. Etre acteur de cette réforme via un organisme représentatif.
Calendrier : 2015-2018
- **Norme NF S71-521 sur la formation travaux en hauteur**, (membre de la commission AFNOR et acteur de la rédaction)
Enjeux pour les OF : être acteur majeur dans la rédaction de la norme
Calendrier : 2016 - 2018

Le **rôle des principaux acteurs** a été rappelé :





19 réponses ont été enregistrées. Le **profil** des participants était le suivant :

- 14 adhérents SYFFORHA et 5 non adhérents
- 12 OF agréés DPMC et 7 OF non agréés
- 2 OF certifiés IRATA

Le **17 novembre 2017**, une réunion de restitution a été organisée à Villeurbanne. 17 personnes étaient présentes (dont 5 non adhérents), et 4 se sont excusées.

Le taux de retour du questionnaire a été d'environ 50%, avec 73% d'adhérents au SYFFORHA. 63% des organismes ayant répondu étaient agréés DPMC, et 10% certifiés IRATA.

En dehors des formations cordistes (94% de CQP, 16% CATC et 10% IRATA), les autres programmes de formation concernent en très grande majorité les systèmes antichute et les protections collectives.

63% des organismes qui ont répondu sont impliqués dans les actions des organismes certificateurs, principalement au niveau des jurys et dans une moindre mesure, des commissions techniques.

Les attentes exprimées portent sur :

- la représentativité des organismes de formation auprès des autres acteurs du marché, et notamment le SFETH et le DPMC ;
- la promotion de démarches qualitatives ;
- la veille réglementaire et technique ;
- les compétences des formateurs.

La Commission Corde du SYFFORHA a donc été créée suite à cette réunion. Elle comprend 9 membres inscrits. Le SYFFORHA restituera le fonctionnement et les travaux des commissions à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale et journée des adhérents.

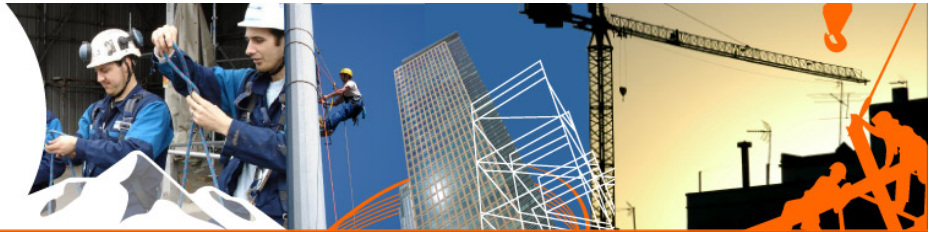
2. Assemblée Générale et Journée des adhérents

Ces journées seront organisées les jeudi 8 et vendredi 9 février 2018 à Vierzon.

L' **Assemblée Générale** se tiendra le **jeudi 8 février** à 14h. Elle exposera le rapport moral et financier du syndicat et présentera les projets en cours et à venir.

Elle sera suivie le **vendredi 9 février** d'une **journée consacrée aux adhérents**.

Une partie de la matinée sera dédiée aux **protections collectives de type filets et garde-corps provisoires** avec l'intervention de Mathieu Mancuso, **Honeywell**. Les commissions se réuniront ensuite afin d'exposer et de poursuivre leurs travaux pour l'année 2018.



Ces commissions sont les suivantes :

- Systèmes de protection individuelle, présidée par Bruno Lambert
- Dispositifs d'ancrage, présidée par Vincent Lecomte
- Espaces confinés, présidée par Jean Pascal Croste
- Protections collectives, présidée par Maurice Goc
- Cordes, co-présidée par Sakti Cano et Yann Dechaux

Les éléments présentés lors de ces journées vous seront exposés à l'occasion de la prochaine Newsletter du mois de mars.

Nous restons à l'écoute de vos remarques et commentaires.

Pour les adhérents, n'oubliez pas qu'un espace sur le site internet du SYFFORHA vous est dédié. Il comprend des documents utiles, et vous pouvez à tout moment y contribuer.

Et pour ceux qui souhaitent nous suivre, nous sommes présents sur



Sandrine Liéval
Secrétariat général du SYFFORHA
Tel : 09 72 11 84 03
contact@syfforha.fr